



WALTHER HERBEN
Premier Echevin

Des projets et des réalisations à tire-larigot
en ce premier semestre 2023 !



Police de quartier

p. 4

Je roule pour ma forme

p. 10

Un job d'été,
une première expérience

p. 13



Grégory Philippin, Bourgmestre

La mobilité à Ans,
les projets se concrétisent...

La passerelle de la gare d'Ans est installée ...



Dans le courant du mois de mars, les riverains de la gare ont sans nul doute été interpellés par la présence de deux

convois exceptionnels notamment rue Emile Vandervelde. Et pour cause, la SNCB ainsi qu'INFRABEL ont concrétisé leur projet de passerelle surplombant les voies ferroviaires de la gare ansoise.

L'opération fut particulièrement impressionnante et a nécessité une grue géante afin d'installer sur leurs plots respectifs, les 2 parties de la passerelle longues chacune, d'une vingtaine de mètres.

En pratique cette passerelle va permettre aux usagers d'éviter de passer par le tunnel sous voies pour accéder aux différents quais.

Il est à préciser que cette passerelle est accessible aux navetteurs-cyclistes mais aussi aux personnes à mobilité réduite.

Le chantier va désormais entrer dans une nouvelle phase, à savoir les aménagements latéraux des voies (Eclairage, ascenseurs etc). Ces travaux sont prévus au cours des 3 prochains mois. A Cela s'ajoute également une mise à niveau du quai numéro 1 par rapport au train afin de faciliter l'accès à celui-ci. Montant global de l'investissement, 3 millions d'Euros financés par INFRABEL et la SNCB. Fin du chantier estimée fin août.

L'écovoiturage, une des réponses au besoin de mobilité... Deux parkings sont d'ores et déjà opérationnels dans notre ville ...

Embouteillages routiers, problèmes de stationnement, coûts de l'énergie et des véhicules, pollution, sans conteste, il

est impératif d'encourager les citoyens à limiter l'utilisation de leurs véhicules personnels lorsque bien évidemment des

solutions existent... en 2020, la ville d'Ans avait répondu à un appel à projets lancé par la Région wallonne. Cela consistait notamment, en l'octroi d'un subside destiné à installer une signalisation spécifique sur certains parkings, mettant en exergue que ceux-ci étaient destinés à du covoiturage. En pratique, la signalétique relative à ce covoiturage a été installée à la mi-mars par le personnel communal. Pas moins de deux parkings de covoiturages sont d'ores et déjà opérationnels à Ans.

Le premier est situé sur le parking du magasin Décathlon à Alleur. Le second se trouve rue Monfort, derrière la Poste et comptabilise une dizaine de places. Ces deux parkings sont particulièrement bien situés en matière de mobilité. Celui du Décathlon pour sa situation à proximité de l'échangeur autoroutier et celui de la rue Monfort, pour sa situation centrale par rapport aux écoles voisines, mais aussi la N3.



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12

N3 – Ans : réfection de la nationale sur 2 kilomètres



Le 2 mai prochain, à Ans, un chantier de réfection de la N3 portant sur deux kilomètres débutera. Afin de limiter l'impact sur la circulation, les travaux s'organiseront en deux phases et durant les périodes de vacances scolaires.

REALISATIONS

Concrètement, ces travaux permettront la réfection des couches supérieures de la N3 entre le carrefour formé par la natio-

nale avec la rue des Français (compris) et celui formé avec la rue de Hesbaye (non compris), soit sur près de 2 km.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Afin de limiter l'impact sur la circulation, le chantier se tiendra pendant les périodes de vacances scolaires et la baisse de trafic qui les accompagne. Les travaux s'organiseront en deux phases.

DU 2 MAI AU 12 MAI

La circulation entre le carrefour N3-rue des Français et le carrefour N3-rue du 15 août sera impossible.

- Un itinéraire de déviation sera communiqué prochainement.
- La circulation sur la N682/rue Jean Jaurès sera maintenu dans les deux sens.

DU 7 AOUT AU 21 AOUT

La N3 sera fermée à la circulation entre le carrefour N3-rue du 15 août et le carrefour N3-rue de Hesbaye.

- Un itinéraire de déviation sera communiqué prochainement.

Ce chantier représente un budget de près de €356 000 HTVA financé par la

SOFICO, maître d'ouvrage.

Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Stadsbader Contractors qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Stérilisation des chats errants

Enfin : nous l'attendions avec impatience et le voici. Bourgeons et cerisiers en fleurs, chants des oiseaux, bref, autant de signes qui ne trompent pas : le printemps est là ! C'est le moment idéal pour reparler de la stérilisation des chats. Et n'hésitez pas à le dire : c'est autant pour leur bien que pour le nôtre. Car franchement, suivre à la trace (et à l'odeur) Minou qui marque son territoire dans toute la maison ou s'inquiéter de ses fugues de plusieurs jours, cela ne nous enchante que très moyennement. Quant à Gribouille, on a beau l'adorer, l'idée d'accueillir chaque année 3 ou 4 portées de 4 à 6 rejetons ne nous emballa pas totalement.

Si, en notre qualité de maître responsable, nous avons pris nos précautions pour notre propre animal, notre Ville, quant à elle, met la « main à la patte » pourrait-on dire pour vous aider en ce qui concerne les chats errants. Comme chaque année, nous remettons sur pied l'opération de stérilisation des chats errants qui se déroule en 3 phases :

- 1) Vous appelez OU envoyez un mail à Véronique Jansen – 04 247 72 14 ou veronique.jansen@ans-ville.be en communiquant les éléments suivants :
 - * votre NOM et prénom + le numéro de téléphone où on peut vous joindre ;
 - * votre adresse ainsi que le lieu où se trouvent les chats à stériliser ;
 - * le nombre approximatif de chats (en précisant éventuellement s'il s'agit de mâles et/ou de femelles) ;
- 2) Nous transmettons les informations à la SRPA qui vous recontacte pour convenir d'un rendez-vous avec vous en vue d'attraper les chats à stériliser ;
- 3) Après l'opération et dès qu'ils sont remis sur « pattes », les chats sont reconduits là où ils ont leurs habitudes de vie.

Nous insistons sur le fait que cette action, réalisée en collaboration avec la SRPA et la SPW, est **TOTALEMENT GRATUITE** pour les citoyens puisque c'est la Ville qui la prend en charge financièrement. Et Chat, c'est plutôt une excellente nouvelle, non ?

Avis à la population

Une campagne de dératization de la commune de Ans
sera entreprise

du 02/05 au 04/05/2023 inclus

La société animal pest control effectuera le traitement de :

1. tous les biens communaux
2. des maisons privées

Gratuitement sur simple demande des intéressés

Ceux-ci s'adresseront :

à l'Administration communale :
→ service environnement :
04 247 72 71

qui fournira gratuitement les produits nécessaires ou suivant la demande, dépêchera un technicien

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Solidarité avec la population ukrainienne





Grégory Philippin, Bourgmestre, Président de la Zone de Police Ans-Saint-Nicolas.

Votre agent de quartier

La Police de Proximité constitue un des piliers du service offert par la police à la population locale. Les inspecteurs de quartier en sont les interlocuteurs privilégiés. Ils représentent la personne de référence sur leur quartier, pour la population, les partenaires, et leurs collègues de la zone de police. Ils entretiennent des contacts réguliers avec les agents communaux, les gardiens de la paix, les associations, les commerçants... C'est aussi un lien entre le citoyen et les autorités.

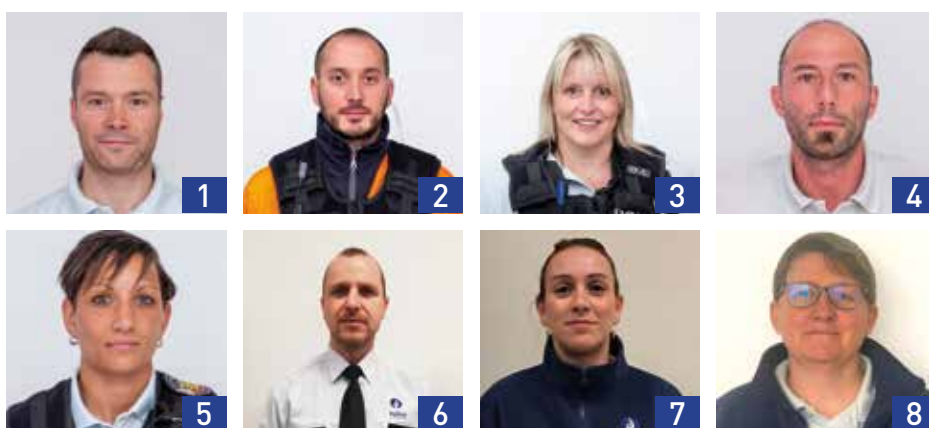
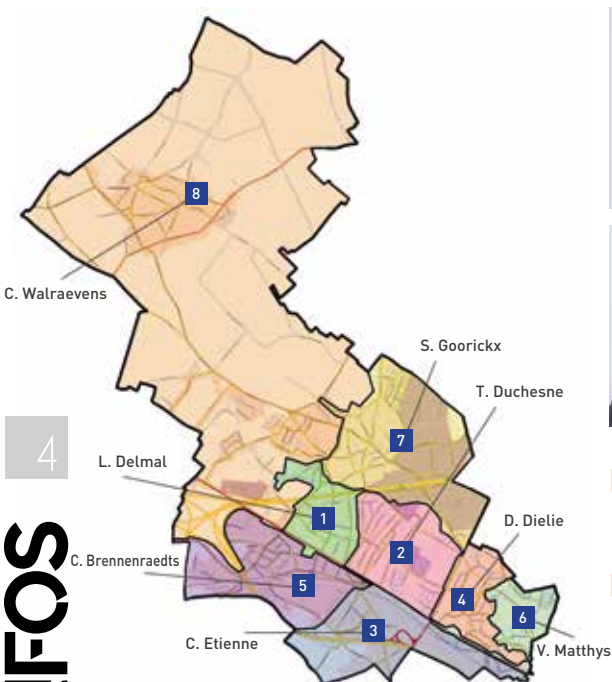
Le territoire de la zone de police a été divisé en plusieurs quartiers (18 au total) dont un policier, l'inspecteur de quartier, est titulaire. La Ville d'Ans comporte huit quartiers. Notre zone de police dispose actuellement d'un inspecteur de quartier pour 3.344 habitants, ce qui nous place bien au-dessus de la norme imposée (qui est d'un inspecteur de quartier pour 4.000 habitants).

Vous voulez savoir qui est votre agent de quartier et comment le contacter ? Il vous suffit de vous situer sur la carte ci-dessous. Si vous souhaitez obtenir plus de précision, rendez-vous sur notre site Internet : <https://www.police.be/5284/contact/votre-quartier>. Il vous suffira d'encoder le nom de votre rue ainsi que le numéro de votre maison et vous obtiendrez ses coordonnées complètes.

Visite de la Secrétaire d'Etat Sarah Schlitz à l'Hôtel de Police d'Ans-Saint Nicolas.



Ce jeudi 23 mars, Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans, Président de la Zone de Police Ans-Saint-Nicolas ainsi que son Chef de Corps, le Commissaire Divisionnaire Philippe Deckens ont accueilli la Secrétaire d'Etat Sarah Schlitz dans leurs nouvelles installations de la rue Monténégro. En charge de l'Egalité des genres, des chances et de la diversité, la Secrétaire d'Etat a présenté un exposé sur les discriminations professionnelles M/F/X dans le monde du travail aux différents Chefs de Corps des Zones de Police voisines, ainsi qu'à la Police fédérale.



- | | | | |
|---|--|---|---|
| Quartier 1 :
Ludovic Delmal
0472 528 450 | Quartier 3 :
Carole Etienne
0472 528 452 | Quartier 5 :
Cindy Brennenraedts
0475 528 455 | Quartier 7 :
Sylvie Goorickx
0472 528 456 |
| Quartier 2 :
Thomas Duchesne
0472 528 451 | Quartier 4 :
Dimitri Dielie
0472 528 454 | Quartier 6 :
Vincent Matthys
0472 528 469 | Quartier 8 :
Cynthia Walraevens
0472 52 84 65 |

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12

« Ils se sont dit oui »



Le 25 février 2023
**Les époux
BAJRA-HOXHA**



Le 25 février 2023
**Les époux KONRADOWSKI-
NGUYEN THIC**



Le 4 mars 2023
**Les époux
ISTA-PANZA**



Le 4 mars 2023
**Les époux
SAHIN-SEPETCI**

Noces d'or, à l'Hôtel de Ville d'Ans...



Le 6 mars 2023
**Les époux
CAMMARATA-RANDAZZO**



Le 6 mars 2023
**Les époux
GOETHALS-LENOIR**



Le 6 mars 2023
**Les époux
LAHAYE-D'AMELIO**

VILLE D'ANS



9^{èmes} RENCONTRES CITOYENNES

entre le Collège communal et les citoyens

Le Bourgmestre Grégory Philippin ainsi que le Collège ont le plaisir de vous convier aux Rencontres citoyennes qui auront lieu dès 19 h 30 aux dates suivantes.

- | Mardi 25 avril 2023 à l'école Meukens à Ans
- | Mardi 16 mai 2023 à la salle Henriette Brenu à Ans.
- | Mardi 23 mai 2023 à la salle Anax à Xhendremael
- | Mardi 6 juin 2023 au Hall des Sports à Loncin

Les citoyens présents auront l'opportunité de rencontrer leurs élus en direct et de leur poser les questions éventuelles qu'ils se posent par rapport à leurs quartiers respectifs.

Solidarité avec la population ukrainienne





Walther Herben,

Premier Echevin en charge des Travaux, du Patrimoine, de l'Energie, de l'Environnement, du Budget et des Finances.

Ans en actions

Des projets et des réalisations à tire-larigot en ce premier semestre 2023!

A Ans, un projet chasse l'autre et le simple fait de les inventorier est parfois difficile, tant ils sont nombreux.

Je profite donc de ces quelques pages pour tenter de faire un point, non exhaustif, sur ce qui est en cours ou dans nos cartons en ce premier semestre 2023.



De nouvelles rues plus belles, plus confortables et plus sûres

Alors que la rue Bonne Fortune vient d'être réasphaltée, un nouveau programme de rénovations de voiries sera entamé dans les jours qui viennent et, selon les conditions atmosphériques, aura d'ailleurs peut-être déjà commencé à l'heure où vous lirez ces lignes.

En l'occurrence, dans le cadre des « dégâts d'hiver 2022 », l'attention se focalisera sur le cœur du village de Xhendremael, puisqu'il s'agira de la réfection des rues Paradis (entre Hahe Kaket et Nouvelle Route), Basse Lamé, Voie de la Commune, Haut Vinâme, Mathias, de Looz et de l'Etang

(partie « tarmac », vu que les dalles en béton défectueuses y ont été rénovées l'été dernier).



Dans ce même marché, la rue des 4 Sentiers sera également rénovée, dans

son tronçon compris entre les rues Florent Pirotte et Vinâme, particulièrement abimé.

C'est la société COLAS, de Crisnée, qui effectuera ces travaux, dont l'estimation est de 455.979,61 € TVAC.

Et comme la vie est un éternel recommencement, le Collège communal a désigné les jours derniers l'architecte-auteur de projet pour les rues à rénover dans le cadre des « dégâts d'hiver 2023 », rénovations qui devraient être réalisées dès cet automne. La liste des rues concernées sera communiquée prochainement.

Une cour de récré comme nulle part ailleurs

Après la rénovation (et quelle rénovation!) du bâtiment du primaire, c'est au réaménagement de la cour de récréation de l'école maternelle d'Alleur que nous nous attaquerons dès cet été.

La cour actuelle, désuète et dégradée, sera très avantageusement remplacée par un aménagement original dont l'étude a été confiée au bureau d'architecture V-ARCHITECTURE, de Waremme, en concertation étroite avec la communauté éducative de l'école concernée.

Et le moins qu'on puisse dire, c'est que l'originalité sera effectivement au rendez-vous, puisqu'au-delà de la rénovation complète du revêtement de sol et le reconditionnement des espaces verts, la nouvelle cour aura un look résolument moderne, avec de magnifiques touches de couleurs.

Son caractère ludique sera conforté par l'installation de nouveaux jeux et amplifié par une conception inédite des préaux qui seront réalisés en voiles tendues aux coloris lumineux.

Que du bonheur pour nos petits élèves et leurs institutrices!

C'est l'entreprise COUMONT, de Chaîneau, qui a été désignée pour réaliser ces travaux, au montant de 230.029,46 €, tvac.



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



Une autre vocation pour le centre Fernando Santi



Comme annoncé, c'est dans les prochaines semaines que l'ancien cercle Fernando Santi, à la Cité Lonay, sera reconverti en locaux scolaires.

Fin février, notre Conseil communal avait adopté le cahier spécial des charges pour les travaux de rénovation et de transformation de ce bâtiment, dont l'étude avait

été confiée en son temps à l'architecte Thierry BIRON, d'Ans.

Ce bâtiment désaffecté, mis à la disposition de la Ville par la Société de Logements du Plateau, menaçait ruine. Sa reconversion en classes profitera à l'école communale Henri Lonay, directement voisine.

Ces classes viendront bien à point puisque cette école doit désormais accueillir les élèves de l'école Henri Alexandre, en attendant sa reconstruction sur site, pour laquelle les démarches sont en cours.

Le budget prévu pour les travaux « au Santi » est estimé à 530.000 €, tva comprise.

Les offres, au nombre de 7, sont actuellement soumises à l'examen de l'auteur de projet, en vue de la désignation toute prochaine de l'adjudicataire par le Collège communal.

Les travaux proprement dits devraient débuter dans les semaines qui viennent ou, au plus tard, après les « congés du bâtiment », en août prochain.

Outre qu'elle sera profitable à l'école, cette rénovation sera d'un apport indéniable pour l'image globale du quartier de Lonay, dont les rues et parkings ont été réasphaltés l'an dernier et où une nouvelle plaine de jeux a vu le jour voici quelques mois.

De nouvelles toitures pour une rationalisation de nos dépenses énergétiques



Pour tout un chacun, et les pouvoirs publics n'y échappent pas, la rationalisation draconienne des dépenses énergétiques est, ô combien, de mise.

Au plan communal et dans cette perspective, le remplacement des toitures communales se poursuit et concernera cette année quatre de nos bâtiments et non des moindres puisque, outre le presbytère de l'église Sainte-Marie, il s'agira de la salle des fêtes Henriette Brenu, de la salle des fêtes des Tilleuls et de l'hôtel de ville.

Dans les salles de fêtes, tant rue Gilles Magnée que rue de Jemeppe, les travaux ont d'ores et déjà débuté et sont (presque)

achevés. Pour la salle Henriette Brenu, rue Gilles Magnée, outre la toiture, il s'est agi d'habiller les 4 façades de profilés isolants en aluminium. Outre les économies d'énergie induites, la salle, dotée d'une enseigne lumineuse assortie, a désormais une toute autre allure qui donne envie d'y faire la fête.

A l'hôtel de ville, dont le lifting intérieur et l'aménagement des nouveaux sas avant et arrière viennent de se terminer, le remplacement de la toiture contribuera – et c'est hautement nécessaire – à l'étanchéisation et à l'isolation du bâtiment. Les panneaux photovoltaïques existants y seront maintenus.



Les travaux ont été confiés à EUROBAT, d'Ans, pour la toiture du presbytère, à CRABBE, de Zoutleeuw, pour la salle des fêtes Henriette Brenu et l'hôtel de ville et à JACOBS & Fils, de Burg-Reuland, pour la salle des Tilleuls.

Le montant total des adjudications était de l'ordre de 820.000 €, tva, mais le retour sur investissement promet d'être rapide, eu égard au contexte des marchés de l'énergie.

Des classes supplémentaires à l'école communale de Loncin

Après l'aménagement à usage scolaire de la maison sise rue des Ecoles, 7, terminé en décembre dernier, des travaux d'extension de l'école fondamentale de Loncin, au coin des rues de Jemeppe et Deponthière, sont actuellement en cours, en vue d'accroître les capacités d'accueil et le confort dans l'établissement.

Confiée aux entreprises BURO-G, de Waimès et TIBOR-ISTVAN-FREDDY, d'Heure-le-Romain, pour un montant total de l'ordre de 410.000 €, tva comprise, cette extension, conçue par le bureau d'architecture ARTEC, consiste en la construction, à l'étage du bâtiment existant, de deux classes supplémentaires.

Ce projet avait été retenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre d'un appel à projets visant la création de nouvelles classes dans les zones en tension démographique. Il sera donc subventionné à hauteur de 80 % du coût des travaux.



Du photovoltaïque pour une électricité durable et moins chère



Le 27 mars dernier, le Conseil communal a été saisi d'une proposition de mon département de l'Energie tendant

à équiper 8 bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques, pour autant que les études préalables de stabilité et d'ombrage le permettent.

Sont visés par ce projet le centre culturel et l'école communale d'Alleur, les écoles maternelles et primaires de la cité Lonay, l'école Pierre Perret 2 (rue Monfort), l'école des Tilleuls à Loncin et les deux salles de fêtes (Henriette Brenu, à Ans et des Tilleuls, à Loncin).

La pose de ces panneaux devrait être réalisée avant le 31 décembre 2023, afin de pouvoir encore bénéficier de leur plein rendement économique jusqu'à fin 2030 (règle de compensation). La procédure d'adjudication est actuellement en cours.

Une fois ce projet concrétisé, ce seront donc 13 bâtiments communaux qui seront pourvus en panneaux photovoltaïques, puisque 5 le sont déjà (hôtel de ville, ancienne maison communale d'Alleur, dépôt de la rue de l'Egalité, école Pierre Perret 1 et école de Xhendremael.

Sans parler évidemment projet SOCCER (Communauté d'Energie Renouvelable) qui vise à couvrir de panneaux solaires la toiture du dépôt communal de la rue du Parc, dont la superficie équivaut à un terrain de football et demi.

Avou çoula, a Ans, i lûrè lès qwate solos ! Et ce n'est probablement pas tout...

Un dépôt communal réaménagé, pour optimiser les services à la population

En 2018, notre commune avait fait l'acquisition de l'ancienne imprimerie Massoz, rue du Parc, à Alleur, en vue d'y regrouper tous ses services techniques (travaux, patrimoine, environnement, énergie).

Le regroupement, dans ce très vaste bâtiment, a effectivement eu lieu, mais il convenait d'adapter l'infrastructure aux réels besoins et spécificités des différents services, aussi nombreux que variés, afin d'en optimiser l'occupation et d'en répartir rationnellement les espaces.

Ainsi, par exemple, s'agissait-il d'y installer les équipements, dont une fosse, permettant d'y transférer le « garage communal », toujours installé en attendant à côté du cimetière de la rue de l'Egalité.

Une étude en ce sens avait été confiée en son temps à l'Atelier d'Architecture Louis & Royer, de Lantin et, le parcours administratif du dossier ayant été accom-

pli, c'est sur base de cette étude que ces importants travaux d'aménagement sont actuellement en cours au dépôt communal.

Plusieurs entreprises spécialisées s'y côtoient pour y réaliser tous les aménagements nécessaires (gros œuvre, parachèvement, circulations horizontales, sanitaires et ventilation, électricité, fosse d'entretien des véhicules, menuiseries, clôture, ...) pour un montant total estimé à 1.100.000 €, t vac.

Une fois ces travaux achevés, et ils vont bon train, nos équipes trouveront des conditions de travail idéales pour améliorer encore la qualité des services rendus à la population.

Dans le même temps, ce regroupement des services permettra d'envisager la mise en vente des anciens dépôts communaux désaffectés.



Ancien cimetière de Loncin : du nouveau avec du vieux ...

fait don à la commune de Loncin du bâtiment qui abrite actuellement les services du CPAS, dans la rue du même nom.

Désormais, c'est le mur et l'escalier d'accès à ce cimetière qui vont être profondément rénovés, sur base de plan élaborés par l'architecte ansois Thierry BIRON.

L'entreprise désignée est également ansoise, s'agissant d'EUROBAT.

Les travaux, qui débiteront incessamment, consisteront en la reconstruction du mur, sur toute sa longueur, puisqu'il menace ruine, ainsi que de l'escalier central, rendu dangereux par l'usure du temps, le tout devant être surmonté

d'une structure ornementale en acier « corten » du plus bel effet.

Le chantier, d'une valeur de 224.000 €, donneront une toute autre allure à cette partie de la rue de Jemeppe.

Voilà, à grands traits, le programme des travaux les plus importants prévus ces prochaines semaines. Concurrément, nous devrions aussi pouvoir envisager le début des interventions destinées à sécuriser le talus de la Légia pour permettre enfin la réouverture complète de la rue du même nom et rétablir une certaine sérénité dans ce quartier. Mais nous aurons d'autres occasions d'en parler.

Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo - 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



Nathalie Dubois,

Echevine en charge de l'Instruction publique et de la petite Enfance

Centres Communaux de jeux de vacances été 2023 Appel aux candidats

Le Collège communal porte à la connaissance des intéressés que les Centres Communaux de Jeux de Vacances, durant l'été 2023, seront ouverts durant les périodes suivantes :

- du lundi 10 juillet au jeudi 20 juillet 2023,
- du lundi 24 juillet au vendredi 4 août 2023,
- du lundi 7 août au vendredi 18 août 2023.

L'organisation de ces centres de vacances nécessite l'engagement, à durée déterminée, de chefs de plaine « coordinateurs » et de moniteurs ayant divers profils.

Chefs de plaine « coordinateurs » porteurs d'un des titres suivants :

▮ brevet de « coordinateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,
OU

▮ diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social ou pédagogique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), régent(e), éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) social(e), ...),
accompagné d'une expérience d'animation de 250 h minimum au sein d'un centre de vacances agréé.

Moniteurs brevetés porteurs d'un des titres suivants :

▮ brevet de « animateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,
OU

▮ diplôme ou certificat de fin d'études **accompagné d'une expérience d'animation de 150 h minimum au sein d'un centre de vacances agréé :**

- de puériculture ou d'auxiliaire de l'enfance (pour les enfants de moins de 6 ans),
- à orientation sociale ou pédagogique, au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur (animation socio-culturelle, agent(e) d'éducation, études en sciences sociales, ...),
- du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur en éducation physique, assistant(e) social(e), éducateur(trice) spécialisé(e), ...), ...

Moniteurs :

- ▮ étudiant(e)s de l'enseignement secondaire supérieur, des universités, des instituts d'enseignement supérieur, des « écoles normales », âgé(e)s de 17 ans accomplis,
- ▮ diplômé(e)s dans une orientation non reconnue par l'ONE ou sans expérience utile en centres de vacances,

▮ ...

Des **compétences particulières** sont attendues chez les moniteurs (brevetés ou non). De manière générale, ces derniers doivent : montrer un vif intérêt pour l'animation d'activités destinées à de jeunes enfants, être capables de proposer (en équipe et sous la supervision d'un chef de plaine) des activités LUDIQUES, CRÉATIVES, d'EXPRESSION, CULINAIRES, CULTURELLES ou NATURE pour les enfants de 2,5 à 6 ans et/ou de 6 à 12 ans, être responsables d'un groupe d'enfants (encadrement, surveillance, etc.), ...

A défaut de candidats ayant ces profils, il pourra être fait appel à toute personne ayant fait la preuve d'un vif intérêt à l'égard des enfants.

La fiche de candidature est à compléter **avant le 17 mai 2023** via le lien internet suivant : <http://51.68.224.13/Default>

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES, contactez le bureau de l'Instruction publique (tél. : 04 247 73 62 ou 04 247 72 32, e-mail : david.cox@ans-ville.be)



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Philippe Saive,

Echevin de la Culture et des Sports

L'échevinat des sports a le plaisir de vous annoncer le lancement du projet « Je roule pour ma forme »



JE ROULE POUR MA FORME

VILLE D'ANS

Ce programme débutera **le vendredi 05 mai** de 18h30 à 20h30 au Complexe François Heine – Route Militaire 401 à 4432 ALLEUR.

Lors de cette 1^{re} séance, l'équipe répondra aux diverses questions, elle évaluera le niveau des inscrits et proposera un atelier technique afin que chacun maîtrise son outil avant de partir en balade.

Coût : 40 euros assurance comprise

Public : dès 16 ans

Équipement : Vélo, tenue de sport et casque (obligatoire). Possibilité de prêt de vélo et casque (stock limité)

Dates et heures : L 15/05; V 26/05; V 02/06; L 05/06; V 16/06 et(L19/06) – de 18h30 à 20h30

Renseignements et inscriptions :

Didier Pauwels

GSM : 0477 199 177

Mail : didier.pauwels.dp@gmail.com

whatsApp : jrpfmf

P.S. : avec l'aide de membres du Ans vélo club

Hope and Optimism ...

L'art possède ce pouvoir immense d'influer positivement sur nos vies.

Hope and Optimism, c'est le fil conducteur d'une nouvelle exposition présentant d'une part un ensemble de créations d'une vingtaine d'artistes qui déclinent le thème de l'espoir et de l'optimisme à leur manière. Bateau de migrants, mains tendues, châteaux de cartes du monde sont quelques-unes des représentations que se font les artistes internationaux de l'espoir. Venus de Belgique, du Nigeria, du Japon, de Syrie, de Suède.... tous s'expriment à travers une technique de l'estampe de leur choix.

L'exposition présente aussi les œuvres d'artistes, confirmés ou émergents, membres de l'AIAP (association internationale des arts plastiques)/Unesco... une

opportunité exceptionnelle de se confronter à l'art, de manière pédagogique.



Infos pratiques :

Château de Waroux, rue de Waroux 301 à 4432 Alleur – Infos sur www.chateau-waroux.be

Expo accessible du 28 avril au 28 mai, du mardi au dimanche, de 14 à 18h.

PAF : 5€ – 4€ pour les seniors et étudiants – 2€ pour les groupes scolaires

Contact : Francis Desiderio :

04 227 38 50 – 0477 347 025

Château de Waroux :

04 247 72 73 – 04 247 73 89

10

ANSINFOS

Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



Anne-Marie Libon,

Anne-Marie Libon, Echevine en charge de l'Urbanisme, de la Ruralité et de l'Agriculture

Devenez propriétaire solidaire et bénéficiez des aides pour réhabiliter les étages de vos rez-de-chaussée commerciaux

Vous êtes propriétaire d'un rez-de-chaussée commercial et souhaitez créer des logements aux étages ?

Depuis quelques mois, le Fonds du Logement octroie aux propriétaires de rez-de-chaussée commerciaux des aides financières afin de transformer les étages inoccupés en logements.

Quelles sont les aides ?

Aide de base : Un prêt et une subvention par logement créé – cette intervention est attribuée sous la forme d'un crédit (taux prêt = 0%) et sous la forme d'une subvention.

Montant = 75.700 eur par logement

- | logement de 1 ou 2 chambres : 75 % en prêt et 25 % en subvention
- | logement à partir de 3 chambres : 25 % en prêt et 75 % en subvention

Complément 1 : Une aide supplémentaire en cas de travaux économiseurs d'énergie, de mise en conformité en matière de salubrité et de sécurité incendie, ...

Montant = 33.500 eur par logement – 50 % en prêt et 50 % en subvention

Complément 2 : Une aide supplémentaire s'il s'avère nécessaire de créer ou aménager un accès privatif aux logements.

Montant = 33.500 eur pour l'ensemble de l'opération – 50 % en prêt et 50 % en subvention

Quelles sont les conditions pour obtenir ces aides ?

- | Être titulaire de droits réels, plein propriétaire ou emphytéote du bien
- | Être une personne physique ou morale

- | Les espaces doivent être inoccupés
- | Confier la gestion locative à l'Agence Immobilière Sociale pour une période d'au moins 9 ans

Quels sont les avantages pour vous en tant que propriétaire ?

- | Les travaux sont financés par le Fonds du Logement
- | La gestion locative déléguée vous offre la tranquillité : les tracas administratifs et devoirs afférents vous sont épargnés
- | Vous bénéficiez d'avantages financiers : exonération ou réduction du précompte immobilier, réduction d'impôts en cas de travaux, réduction de TVA, ...

- | La restitution du bien en fin de mandat dans l'état des lieux initial (hors vétusté et usure locative normale).

En savoir plus et introduire une demande ?

- | Le Fonds du Logement est à votre disposition pour tout renseignement via le service des propriétaires solidaires.

Téléphone :

071 207 706 – 071 207 869

Courriel :

proprietaires.solidaires@flw.be



Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : philippe.michel@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Christopher Gauthy,

Président de l'Agence de Développement Local, Echevin des Affaires économiques

Objectif Proximité

Objectif Proximité est une initiative de la Ville d'Ans, avec le soutien du Ministre de l'Économie du Gouvernement wallon. Ce dispositif a pour but de développer ou redéployer l'activité commerciale en mettant l'accent sur le commerce physique dans les centralités urbaines et rurales de Wallonie. Cet appel à projets concerne l'octroi de primes à l'installation de nouveaux commerçants et aux commerçants existants souhaitant se réinventer.

100 Villes et Communes dont la Ville d'Ans ont été retenues dans ce cadre.

Ce dispositif comprend deux volets :

■ **« Je m'installe »** visant à soutenir l'installation de nouveaux commerces dans des cellules commerciales vides. Un nouveau commerçant souhaitant s'ins-

taller dans une cellule vide pourrait bénéficier d'une prime de maximum 6.000€ représentant maximum 60% des dépenses effectuées pour l'aménagement de son nouveau commerce.

■ **« Je me réinvente »** destiné aux commerçants existants désirant se repositionner et/ou faire évoluer substantiellement leur business model afin de pérenniser leur présence dans les centralités et d'attirer une nouvelle clientèle. Un commerçant déjà existant souhaitant faire évoluer son activité pourrait bénéficier d'une prime de maximum 6.000€ représentant maximum 60% des dépenses effectuées pour y parvenir.

Quartiers sélectionnés

Les deux quartiers sélectionnés dans le cadre ce dispositif sont :

■ le quartier Ans-Station

■ la place Nicolaï et une partie de la rue Walthère Jamar.

Pour pouvoir bénéficier de la prime, un dossier est à rentrer auprès de l'Agence de Développement Local.

Le candidat doit répondre aux conditions de participation requises.

Pour toute information complémentaire, pour prendre rendez-vous ou pour déposer un dossier de candidature, contactez l'ADL : adl@ans-ville.be - 04 247 72 95 ou 93

Pour télécharger le règlement et autres documents utiles : <https://www.ans-commune.be/economie/commerce/objectif-proximite>

Nouveau à Ans

Cindy SARTOR : Logopède au centre MEDI+
Rue des Messes, 3 - 4432 Allieur
0493 673 121

Bistrot Ans : restaurant
Rue de l'Yser, 390 - 4430 Ans
04 344 22 28

lebistrotans@gmail.com
<https://www.facebook.com/lebistrotans>

Clinique dentaire Liyara
Rue de l'Yser, 221 - 4430 Ans
04 266 14 90

cabinetdentaire.liyara@gmail.com

Perfect Clean Home : société de nettoyage
Rue du Tilleul, 44 - 4432 Allieur
0471 327 306

antho.dolci@hotmail.fr
<https://www.facebook.com/perfectcleanhome>

Les îles grecques : restaurant
Rue du Tilleul, 5 - 4432 Allieur
04 353 08 13

12

ANSINFOS

Fête foraine place Vanhove à Xhendremael du 28 avril au 1^{er} mai.

Animations pour enfants les samedis 29 et dimanche 30 avril : chasse aux trésors, théâtre de marionnettes, grimage, atelier cirque, présence de mascottes, ...



Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.
Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



Yves Parthoens,
*Président du CPAS,
en charge des Affaires sociales*

Eté Solidaire 2023

Un job d'été, une première expérience professionnelle ...

Depuis de nombreuses années (plus de 25 ans maintenant), la Ville d'Ans souscrit à l'opération «été solidaire, je suis partenaire» de la Région Wallonne. Cette initiative permet aux jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population, pendant les vacances d'été, moyennant rétribution.

Concrètement, les jeunes seront engagés pour une période de deux semaines sous contrat de travail étudiant et seront principalement attachés au service de la «gestion territoriale», où ils vont participer à l'amélioration et l'embellissement des quartiers.

Comme chaque année, l'accent est mis sur «une première expérience professionnelle» dès 15 ans accomplis ainsi que sur la mixité (autant de filles que de garçon).

«Les jeunes ont parfois du mal à trouver un job étudiant sans expériences explique Monsieur Parthoens, Président du CPAS d'Ans en charge des Affaires sociales de la Ville. « Eté Solidaire » permet à ces jeunes de se confronter au monde du travail car ils doivent écrire une lettre de motivation avec un Curriculum Vitae, remplir un formulaire d'inscription et se présenter à un entretien de sélection ».



Avec le nouveau calendrier scolaire, *Eté Solidaire* débutera le 10 juillet pour se terminer le 25 août 2023. En fonction des périodes choisies, les jeunes seront répartis par groupe de 8 maximum afin de garantir un encadrement sécurisant et bienveillant.

Celles et ceux qui souhaitent postuler peuvent le faire en ligne, via l'onglet «Plan de Cohésion sociale» sur le site de la Ville d'Ans jusqu'au 15 mai 2023. Pour plus d'information sur l'opéra-

tion «*été solidaire, je suis partenaire*», vous pouvez contacter M^{lle} Jennes au 04 247 74 68 ou par mail à l'adresse suivante : charlotte.jennes@ans-ville.be





A la poursuite du bien-être

Qu'est-ce que le bien-être ? Si l'on s'en tient à la définition du dictionnaire, ce serait le fait d'être bien, satisfait dans ses besoins, ou exempt de besoins, d'inquiétudes.

Un état agréable résultant de la satisfaction des nécessités du corps et du calme de l'esprit.

A l'heure actuelle, nous voulons atteindre le bonheur sans vraiment savoir ce qu'il représente pour chacun, si ce n'est l'indémontable « être comme les autres ». Ceux qui montrent sur les réseaux sociaux les meilleurs moments de leurs vies, qui ne représentent, quand ils sont vrais, que les exceptions de leurs existences.

Les critères du bonheur et du bien-être sont ainsi devenus si confus qu'il nous est presque impossible d'atteindre cette sensation, ce sentiment de satisfaction.

Nous sommes cependant confrontés à une course au développement personnel, souvent récupéré par toutes sortes de « gourous » qui s'improvisent coachs de vie après une formation plus ou moins sérieuse. Ceux-ci promettent, en échange de grosses sommes d'argent et grâce à leur méthode, que nous retrouverons la joie de vivre, graal essentiel dans notre société pour se sentir épanoui(e)s.

Cette même société souvent mise en cause, car dite anxiogène, dont le moteur principal serait l'insatisfaction de nos besoins et désirs profonds, alimentant ainsi le consumérisme. Pourtant si nous prenons du recul sur la ligne du temps de l'humanité, nous constatons que nous vivons la période la plus heureuse de l'Histoire.

Si nous sommes constamment à la recherche du bien-être, deux raisons significatives expliquent cet état de fait, à commencer par notre apprentissage en cette matière basé sur la pyramide de Maslow souvent interprétée de manière simpliste et erronée.

Cette théorie des motivations humaines hiérarchise nos besoins selon une classification et nous incite à penser que nos motivations se réalisent dans un ordre progressif à savoir :

- les besoins primaires ;
- secondaires ;
- niveau supérieur.

Et plus précisément ;

- le besoin physiologique (manger, dormir, se vêtir) ;
- le besoin de sécurité (se loger, avoir de l'argent et un cercle affectif stable) ;
- le besoin d'appartenance sociale (avoir des amis, une relation stable, construire une famille) ;
- l'estime personnel (la confiance de ses amis, des collègues, la réussite, le respect envers et des autres) ;
- l'accomplissement de nous-mêmes (savoir s'écouter, apprendre de nouvelles choses, créer).

A ceux-là nous pouvons ajouter trois autres besoins peu cités :

- le besoin cognitif (le désir de savoir et de comprendre) ;
- esthétique (faire attention à la qualité de ce que l'on mange, à être en forme, à améliorer son sommeil, son physique, à avoir de meilleures relations) ;
- transcendantal (le développement spirituel et moral, rechercher un but dans la vie).

Intuitive et facilement schématisable, cette hiérarchisation de nos besoins est-elle vraiment pertinente ?

Etant donné qu'il n'est pas toujours nécessaire de répondre à un besoin avant d'être motivé par le suivant, qu'en réalité la motivation humaine est un sujet vaste et complexe, toute théorie universelle apparaît rapidement comme une simple hypothèse dès lors que nous faisons l'effort de défier la méthodologie et les arguments avancés.

L'ordre hiérarchique doit être assoupli, afin de s'adapter aux circonstances et au fait que nos motivations sont souvent multi déterminées.

De plus, l'absence de distinction claire entre besoin et désir nous conditionnent à la consommation de masse et devient un obstacle à la progression de ce que

nous sommes vraiment, au plus profond de nous-mêmes

A cela, nous pouvons également ajouter que la médecine moderne favorise régulièrement la prise de divers anxiolytiques et ne laisse que peu de place aux alternatives naturelles et pourquoi pas spirituelles.

Car dans les faits, il est considéré que le bien-être est une simple question d'équilibre entre la santé physique et la santé mentale. Deux aspects certes importants, mais d'autres facteurs que nous n'envisageons pas sous cet angle sont à prendre en considération ;

- le bien-être émotionnel,
- social,
- intellectuel,
- spirituel,
- environnemental
- professionnel.

Nous sommes maîtres de notre bonheur, souvent nous trouverons la véritable satisfaction dans les petites choses simples de la vie. L'argent n'est pas une fin en soi et contribue rarement à cet état de félicité ou contentement. Il nous permet le confort mais pas nécessairement le bien-être qui, lui, ne s'achète pas.

Il y a mille et un exemples d'activités à faire pour s'épanouir comme, par exemple :

- participer à une activité physique comme « je cours pour ma forme » ;
- jardiner, chez soi ou mieux encore dans un jardin collectif ;
- participer à divers événements socio-culturels ;
- s'offrir un moment privilégié avec ses enfants, ses amis, ses animaux... ;
- se promener dans les bois,
- etc.

Autrement dit, le bonheur de chacun lui est propre et ne ressemble pas à celui d'un autre. S'écouter au plus profond de soi demeure le début de la solution. L'essentiel étant de ne pas se fourvoyer en satisfaisant nos besoins supérieurs au détriment des besoins primaires.

Sarah Davin

Conseillère communale Défi



Agenda Ans Infos – Centre Culturel

Jusqu'au 23 avril

Expo «Street Art : de Toxic à Banksy» au château de Waroux

Tous les renseignements sur www.chateau-waroux.be

Dimanche 23 avril de 10h à 18h

Alleur du livre – Bouquinerie

Une vingtaine d'exposants : BD, bouquins, romans, livres anciens.

2 expositions : «Le roman policier belge» et «Scoobi-Doo»

Accès gratuit pour les visiteurs !

Du 31 mars au 29 avril

Exposition des collages de Jean Larbanois

bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Du 1^{er} avril au 1^{er} juin

Exposition de photos «Ans d'hier et d'aujourd'hui»

Bibliothèque de Xhendremael : jeudi de 15h30 à 17h30 et samedi de 10h à 12h. Entrée libre

Mercredi 19 avril : de 15h à 15h30

Heure du conte : Voyageons dans la préhistoire

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

Du Jeudi 20 au dimanche 23 avril

Village espagnol sur le site de la piscine d'Ans

Programme sur la page facebook Le village espagnol de Ans

Jeudi 27 avril, de 10 à 12h

Cercle de Lecture : venez découvrir les «coups de cœur» des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil – Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

Fête foraine place Vanhove à Xhendremael du 28 avril au 1^{er} mai.

Animations pour enfants les samedis 29 et dimanche 30 avril : chasse aux trésors, théâtre de marionnettes, grimage, atelier cirque, présence de mascottes, ...

Samedi 29 avril de 10h à 12h

BiMZ Kids-Chasse aux œufs

De 4 à 12 ans – Animé par le CJLg

Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés ! Salle polyvalente du Centre Culturel d'Ans, rue Georges Truffaut 35 – Alleur

Prix : 7€ – Réservation sur www.centreculturelans.be Atelier limité à 25 enfants !

Samedi 29 avril à 20h

15^e Nuit du Trad – Bal folk

Avec : de Rokkende Vrouwen, Les Zéoles, Les Kickeuses, Emmarilin

Prix : 17€ en prévente / 20€ sur place / 1,25€ (article 27) Gratuit pour les moins de 12 ans. Infos et prévente : www.rzf.be

Mai en Couleurs 2023 : c'est parti !

Thématique de la «Maison». Celle que l'on a perdue, celle dans laquelle nous avons été confiné, celle que l'on a dû fuir ou celle que l'on voudrait fuir, celle dans laquelle on est bien, celle que l'on s'imagine, pour rêver ou pour jouer ... L'ensemble du programme est disponible sur centre <http://www.centreculturelans.be>



Vendredi 5 mai à 20h30

Jazz al'trappe : Olivier Chavet – Racines

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1,25€ (art.27)

Mercredi 10 mai, de 15h à 16h

Heure du Conte : Dans ma maison, il y a ... (+bricolage)

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

Vous êtes chanteur/musicien ? Vous souhaitez organiser un petit concert ? L'Asbl «L'Arche des Robin-Sons» peut mettre gratuitement à votre disposition un endroit (scène + environ 25 personnes) situé rue Georges Truffaut 31/02, Alleur. Contact : Jean-Pierre Greven 0485 920 264 – lestresorsdelavesdre@gmail.com

Focus sur les véhicules des 5 continents au Le Musée du véhicule de secours miniature :

Ce petit musée, situé dans la bibliothèque de la Cense Monfort, rue de l'Yser, 200, abrite une collection extraordinaire de véhicules de secours miniatures (ambulances, pompiers, protection civile, etc...)

En cette année 2023, il met à l'honneur les véhicules de secours des 5 continents.

L'entrée au musée est gratuite de même que la visite guidée. N'hésitez pas à contacter le responsable du musée, Jean-Pierre Delhaise au 0496 077 046, pour une visite guidée.

Dimanche 14 mai de 14h à 17h30

Repair café et Troc solidaire

(Maximum 10 objets, encore en bon état et corrects.)

Toute personne déposant au moins 1 objet pourra en emporter jusqu'à 10.

Le dernier week-end de MAI

La fête des ateliers du Centre culturel d'Ans

Place aux artistes ! Les petits et grands artistes du Centre culturel vous invitent à découvrir leurs créations !



LE VILLAGE SPORTIF

SAMEDI 20 MAI 2023

DE 13H30 À 18H30

HALL DES SPORTS DE LONCIN

INITIATIONS SPORTIVES - CHÂTEAUX GONFLABLES - CUISTAX - ACCROBRANCHES



DE 14H00 À 18H30 : FESTIVAL MÉLANGE DE COULEURS
CONCERTS DE L'ABC COLLECTIF ROCK'N RAP, CHLOÉ ET NICE IDÉE

L'AFTER DU VILLAGE

DE 19H00 À 21H00

DE 21H00 À MINUIT

**GOLD
MAN**
mania



Vincent
ARENA



VILLE D'ANS



DECATHLON

Ans sports
Regie communale autonome